



Association pour la Défense de l'Environnement du SUD OUEST 77

Madame, Monsieur,

À l'approche des élections municipales, les citoyens du Sud Seine-et-Marne sont particulièrement attentifs à la préservation de leur cadre de vie. Notre association, qui regroupe environ 400 adhérents et sympathisants sur le secteur, suit de près les projets éoliens menaçant nos paysages et notre biodiversité.

En tant que candidat(e), votre position sur le développement industriel éolien est une information cruciale pour les électeurs. Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint notre **Charte de Protection des Paysages que vous nous retournerez signée**

À l'adresse ci-après : ADESO77 – 30 RUE GRANDE 77167 FAY-LES-NEMOURS.

Ou par courrier électronique : contact@adeso77.fr

Nous rendrons publiques les réponses (ou l'absence de réponse) de chaque liste d'ici le 10 mars 2026, afin d'éclairer le choix de nos membres et de l'ensemble des habitants de la commune.

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions d'agréer Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Le Président de l'association



Association pour la Défense de l'Environnement du SUD OUEST 77

Charte d'Engagement pour la Préservation du Sud Seine-et-Marne

Élections Municipales 2026

Je soussigné(e),, tête de la liste pour la commune de....., m'engage, si je suis élu(e) maire ou conseiller(ère) municipal(e), à placer la protection de notre cadre de vie et de notre environnement au cœur de l'action communale.

En signant cette charte, je prends les engagements suivants devant les citoyens :

1. Opposition aux projets éoliens industriels

Je m'engage à voter, au sein du Conseil Municipal, des **avis défavorables** pour tout projet de parc éolien situé sur le territoire de la commune ou impactant directement les riverains de notre secteur (nuisances visuelles, acoustiques et dépréciation immobilière).

2. Protection juridique du territoire

Je m'engage à lancer ou à soutenir une révision du **Plan Local d'Urbanisme (PLU)** afin d'y intégrer des zones protégées, des corridors écologiques et des contraintes paysagères strictes rendant l'implantation d'aérogénérateurs techniquement et juridiquement incompatible avec notre patrimoine.

3. Transparence et Concertation

Je m'engage à informer l'association ADESO77 et les habitants dès la première prise de contact d'un promoteur éolien avec la mairie. **Aucune convention d'occupation des sols ne sera signée dans le secret.**

4. Soutien à la Biodiversité et au Patrimoine

Je m'engage à privilégier les énergies renouvelables à taille humaine et à faible impact paysager (photovoltaïque en toiture de bâtiments publics ou zones dégradées, géothermie locale) plutôt que le déploiement de mâts industriels de plus de 200 mètres de haut.

Fait à : _____, le : _____ 2026.

Signature du candidat : ---